



UNION EUROPÉENNE FEDER-REACT EU

## Avis d'appel public à la concurrence – MP 2022-12

TRAVAUX

FOURNITURES

SERVICES

### **Pouvoir adjudicateur :**

AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE - 17, boulevard du roi Jérôme - 20181 AJACCIO Cedex 1

Téléphone : 04.95.51.77.77 - Fax : 04.95.51.14.40

Adresse internet : <http://www.corsica-pro.com> E-Mail : [mpublics@atc.corsica](mailto:mpublics@atc.corsica)

Statut : Etablissement public local à caractère industriel et commercial

Activité(s) principale(s) : Tourisme

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com/>.

L'avis concerne un accord cadre.

**Objet de l'accord cadre :** L'Agence du Tourisme de la Corse recherche un prestataire qui aura pour mission la Création du nouvel écosystème numérique de l'agence du Tourisme de la Corse. Les prestations sont alloties en deux lots :

Lot n°1 : Création et maintenance du nouvel écosystème numérique de l'Agence du Tourisme de la Corse,

Lot n°2 : Hébergement du nouvel écosystème numérique de l'Agence du Tourisme de la Corse.

**Lieu d'exécution :** Code NUTS FRM01

**Procédure :** Appels d'offres ouvert. Le présent accord-cadre est passé en vertu des dispositions des articles R2124-2,1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique, régissant l'appel d'offres ouvert

### **CPV propre à chaque lot**

Lot n°1 : CPV principal : 72413000-8 (Services de conception de sites WWW (World wide web)

CPV additionnel 1 : 72267100-0 (Maintenance de logiciels de technologies de l'information)

CPV additionnel 2 : 72212900-8 (Services de développement de logiciels divers et systèmes informatiques)

Lot n°2 : CPV principal : 72415000-2 (Services d'hébergement pour l'exploitation de sites WWW)

Numéro de référence du marché : MP 2022-12

Nature des prestations : Marché de services – Services TIC et Infogérance

Type de prestations : Services courants.

Type de prix : Les prestations sont traitées à prix unitaires et forfaitaires.

### **Dévolution en marchés séparés :**

#### **Pour le Lot n°1 Création et maintenance du nouvel écosystème numérique de l'Agence du Tourisme de la Corse**

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 700 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 300 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 300 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 300 000.00 euros HT.

#### **Pour le Lot n°2 Hébergement du nouvel écosystème numérique de l'Agence du Tourisme de la Corse**

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 25 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 30 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 30 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 35 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 48 mois. L'accord-cadre relatif au lot a une durée initiale de 1 année. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 1 année. Les conditions de reconductions sont décrites au C.C.A.P.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie

Pour le lot n°1 :

Concernant la période n° 1,2,3,4 : Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Pour le lot n°2 : Il n'est pas prévu d'avance

### **Interdiction de soumissionner**

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 5 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation de l'accord-cadre public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un accord-cadre public antérieur.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur participation préalable directe ou indirecte à la préparation de la procédure de passation de l'accord-cadre public, ont eu accès à des informations susceptibles de créer une distorsion de concurrence par rapport aux autres candidats, lorsqu'il ne peut être remédié à cette situation par d'autres moyens.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur candidature, créent une situation de conflit d'intérêts, lorsqu'il ne peut y être remédié par d'autres moyens. Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation de l'accord-cadre public ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation de l'accord-cadre public.

### **Présentation de candidature (article 13.1 du RC) :**

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>).

### **Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

#### **Aptitude :**

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant :
- K-bis
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références dans le secteur tourisme (depuis moins de deux ans) Il devra justifier impérativement d'une expérience forte dans la réalisation de sites internet de destinations touristiques et d'un savoir-faire dans l'exploitation des syndicats Tourinsoft.

### **Présentation des offres (article 13.2 du RC) :**

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Un acte d'engagement et ses éventuelles annexes, complété, daté par le candidat. Les candidats sont tenus de libeller leurs offres en euros ;
- Le bordereau des prix unitaires par lot dont tous les postes doivent être obligatoirement chiffrés ;
- Le Devis Quantitatif estimatif complété par lot ;
- Le mémoire technique du candidat qui devra respecter le plan suivant dans le cadre de leur réponse :
  1. Présentation de la société
  2. Compréhension des besoins de l'ATC
  3. Méthodologie et descriptif de prestation
  4. Présentation de l'équipe
  5. Planning
  6. Références

### **Critères d'attribution :**

En application de l'article R. 2152-6 du Code de la commande publique, les offres sont classées par ordre décroissant en application des critères d'attribution définis ci-dessous :

**•Concernant le lot n°1 Création et maintenance du nouvel écosystème numérique de l'Agence du Tourisme de la Corse :**

Critères	Pondération
<b>1. Critère Valeur technique</b> • Réponse aux exigences techniques et capacité d'innovation, maintenance : 30% • Compréhension des enjeux du projet, approche marketing, qualité de la réponse : 10 % • Méthodologie, équipe dédiée, expériences sur des projets similaires et connaissance de Tourinsoft et qualité des références e-tourisme : 20 %	60 %
<b>2. Prix</b> La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante : Formule inversement proportionnelle, soit : $Note = (\text{montant HT le moins élevé}) / (\text{montant HT proposé pour cette offre}) * \text{note maxi}$	40 %

**•Concernant le lot n°2 Hébergement du nouvel écosystème numérique de l'Agence du Tourisme de la Corse :**

Critères	Pondération
<b>1. Prix</b> La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante : Formule inversement proportionnelle, soit : $Note = (\text{montant HT le moins élevé}) / (\text{montant HT proposé pour cette offre}) * \text{note maxi}$	60 %
<b>2. Critère Valeur technique</b> • Qualité de l'équipe proposée : 5 % • Architecture proposée : 30 % • Outils de suivi proposé, valeur du SLA. 5 %	40 %

•Une audition des trois répondants ayant proposé les meilleures offres sera organisée le **lundi 16 et mardi 17 janvier 2023**. Les répondants doivent pouvoir de se rendre disponibles pour soutenir leur offre devant un jury en distanciel via une conférence sous l'outil Teams de Microsoft.

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence de l'accord-cadre : MP 2022-12

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/12/2022

Date limite de réception des offres : 10/01/2023 à 16 :00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Publications communautaires relatives à la même consultation :** envoi de l'avis au JOUE le 08/12/2022

**Cette consultation sera publiée sur les supports suivants :** BOAMP/JOUE, Corse-Matin et Nice-Matin, [www.achatspublicscorse.com](http://www.achatspublicscorse.com), [www.corsica-pro.com](http://www.corsica-pro.com)

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Mandat administratif.

Modalités de financement des prestations : Fonds FEDER Année 1 et Fonds propre Année 2,3,4.

L'accord-cadre s'inscrit dans un projet ou un programme financé par des fonds communautaires :

FEDER REACT EU

**Instance chargée des procédures de recours :**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montepiano

20407 BASTIA

FRANCE

**Conditions de remise des candidatures et des offres :**

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur :

<https://www.achatspublicscorse.com>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

<https://www.achatspublicscorse.com>

**Signature des documents transmis par le candidat**

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

**Autres Informations : Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.**